



Ville de LORRAINE

**QUESTIONS DES CITOYENS DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU MARDI 14 JUILLET 2020,
TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE**

Les mesures de santé publique édictées par le Gouvernement du Québec permettent aux municipalités de tenir les séances du conseil municipal à huis clos. Par souci de transparence, les municipalités doivent informer les citoyens du contenu de la séance dans les meilleurs délais par la diffusion de l'enregistrement de la séance sur le site Internet.

Les citoyens étaient invités à transmettre leurs questions ou leurs commentaires par courriel, avant la séance, afin que les élus puissent y répondre collectivement en les regroupant par sujets. Ces questions et réponses sont diffusées sur notre site Internet et par infolettre.

SUJET : LOISIR ET CULTURE

Q. Quelle est la date de réouverture de la bibliothèque?

R. La réouverture de la bibliothèque est prévue le 20 juillet. Les citoyens devront désinfecter leurs mains à l'entrée de la bibliothèque, respecter la distanciation de 2 m et porter le masque (pour les 12 ans et plus), tel qu'ordonné par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Par souci de prévention, l'accès aux tables, aux chaises et aux ordinateurs ne sera cependant pas possible.

Un nombre maximal de 25 personnes à la fois sera autorisé.

HORAIRE

Lundi, mercredi et vendredi : De 10 h à 17 h

Mardi et jeudi : De 10 h à 20 h

Samedi : De 10 h à 16 h

Q. Quelle est la date de réouverture du Centre culturel?

R. Étant donné les mesures de santé publique limitant les rassemblements et la tenue d'évènements, le Centre culturel demeure fermé jusqu'à nouvel ordre. Nous en profitons pour effectuer certaines rénovations ou réparations qui étaient requises.

Nous serons donc prêts à vous y accueillir en temps opportun. Restez à l'affut de nos publications pour connaître la date officielle de réouverture du Centre.